

# Chef de projet en système d'information



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation est axée sur l'apprentissage et l'utilisation d'un ensemble de méthodes, de techniques et d'outils nécessaires à la conception, la production et la maintenance de logiciels et de systèmes informatiques.

Cette formation permettra aux informaticiens de niveau BAC+2 d'acquérir une maturité suffisante pour comprendre les problèmes rencontrés lors des développements de moyens et grands systèmes et y répondre. Son organisation en alternance donne au candidat à l'issue des deux années, une réelle expérience professionnelle lui permettant d'avoir les compétences nécessaires pour être compétitif sur le marché du travail.

### PUBLIC VISÉ

Niveau Bac + 2 Informatique,  
Pas de limite d'âge

### LIEU DE LA FORMATION

MARSEILLE Technopôle de Château-  
Gombert  
Entreprise

### DIPLÔME DELIVRÉ

L'E-CML délivre au terme des deux années, le titre "Chef de Projet en Systèmes d'Information" (Niveau II - BAC + 4 - Diplôme national du Ministère de l'Industrie).

### PROCESSUS DE DÉROULEMENT

Les enseignements sont modulaires et se déroulent par alternance entre l'école et l'entreprise.

⇒ **A l'école : 30 semaines sur deux ans**

La durée moyenne d'une session en alternance à l'école est de 4 semaines environ.

⇒ **En entreprise : 74 semaines sur deux ans**

L'étudiant est encadré par un tuteur en relation avec un responsable pédagogique de l'école.

### DATES DE LA RENTREE

⇒ **Dés le mois de septembre 2009 :**

Rentrée en entreprise (suivant la date de début de votre contrat avec l'entreprise).

⇒ **Le lundi 5 octobre 2009 à 8h30 :**

Rentrée à l'école.

## INSCRIPTION

L'inscription à l'école se déroule en deux étapes :

### Pré-inscription :

Vous pouvez demander un dossier d'inscription :

- Sur notre site Internet : <http://www.e-cml.org>
- Par courrier électronique : [inscription@e-cml.org](mailto:inscription@e-cml.org)
- Par téléphone : 04 91 95 50 00

### Inscription définitive :

L'inscription ne sera définitive qu'à la signature du contrat avec l'entreprise.

## INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

### CARACTERISTIQUES ET REMUNERATION :

- Le candidat ne rentre pas dans l'effectif de l'entreprise sauf pour la tarification accident du travail ou maladie professionnelle.
- Le salaire est fonction de la convention collective de l'entreprise.
- Aucune indemnité de fin de contrat.
- Cas de rupture anticipée : accord amiable, faute grave ou force majeure.

### TEMPS DE TRAVAIL :

Le temps passé à l'école est compris dans le temps de travail.

### LE STATUT DU CANDIDAT :

- Salarié en CDI ou en CDD de 24 mois, renouvelable une fois si échec aux épreuves d'évaluation, maladie ou accident.
- Aucune obligation d'embauche.

### LE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

- La formation est financée par l'OPCA de l'entreprise.